

## E-services : les usages évoluent chez les internautes

**7 Français sur 10** sont des  
internautes âgés de 18 ans et plus.

**1 Français sur 2** achète en ligne.  
Parmi eux, les seniors de 50 à 59 ans  
représentent **70%** des personnes âgées.

Evolution du nombre d'internautes  
de 18 ans et plus

2000  11,8 millions  
2009  31 millions

Source TNS Sofres/Etude 2009 sur les E-commerce.

## Pour rappel :

Mode de règlement des loyers  
chez Logial en chiffres

Mandat compte 10%

Prélèvement  
automatique  
47%

Chèque à la loge  
43%



**Prélèvement automatique :**

**Nouveau ! Logial vous propose 3 dates  
pour le règlement de votre loyer.**

Le prélèvement automatique consiste, chaque mois, à retenir  
directement sur votre compte en banque la somme due au titre  
de votre loyer.

Aujourd'hui, le prélèvement automatique chez Logial s'assouplit  
avec deux nouvelles dates proposées. Désormais, les  
prélèvements sont possibles les **1<sup>er</sup>, 10 et 15 de chaque mois.**

Vous voulez bénéficier du **prélèvement automatique** de votre  
loyer ? Rapprochez-vous de  **votre gardien**, il prendra en charge  
votre demande.

**Votre date de prélèvement actuelle  
ne correspond pas à celle que vous souhaitez ?**

Pour en changer, rapprochez-vous de votre Chargé(e) de gestion  
locative, seul(e) interlocuteur pour tout ce qui concerne votre  
contrat de location. **Contactez le 01 45 18 20 00.**



**Une petite dette**

**trouve toujours une solution !**

Le gardien est votre premier interlocuteur au quotidien. Si vous ne  
pouvez pas vous acquitter de votre loyer, informez-le. Il vous  
orientera vers les démarches adéquates et vous aidera à prendre  
rendez-vous avec le Conseiller social Logial ou votre Chargé de  
recouvrement.

**Le Conseiller social de Logial : à votre écoute pour  
une aide et un suivi personnalisés !**

Le Conseiller social travaille au maintien de la solvabilité des  
ménages en les prévenant de la spirale de l'endettement et du  
surendettement. En fonction de chaque situation, le Conseiller  
oriente les locataires qui l'ont sollicité vers divers dispositifs d'aide  
adaptés et les soutient dans leurs démarches administratives.

Simplifiez-vous la vie...

**Optez pour le  
paiement en ligne  
de votre loyer**



  
Economique  
& pratique

  
Rapide  
Fiable  
& confidentiel



Imprimé sur papier recyclable FFC (Eco-label garantissant la gestion durable des forêts) - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. Crédit photo : Fotolia / Jupiterimages (2009)

  
**logial**  
OPH

86<sup>bis</sup>, quai Blanqui 94146 Alfortville Cedex  
Tél. 01 45 18 20 00 - Fax 01 43 96 56 19  
www.logial-oph.fr

  
**logial**  
OPH

# Découvrez le paiement en ligne de votre loyer

## ...et simplifiez-vous la vie !

Afin de vous offrir une gamme plus large de modes de paiement de votre loyer, Logial-OPH innove et vous propose un nouveau service : le paiement en ligne.

### Pourquoi opter pour cette solution ?

Le paiement en ligne est parfaitement sécurisé. Ainsi, vous bénéficiez d'un moyen de paiement avec un système pratique qui allie rapidité et confidentialité.



**Votre paiement est instantanément imputé** sur votre compte locataire réduisant ainsi les risques de relance dûs à des délais de réception (courrier) ou de traitement.



### Economique & pratique

Aucun frais bancaire ni frais d'envoi.

Vous n'avez plus besoin de vous déplacer ni d'attendre l'ouverture de la loge pour déposer un chèque. Service disponible **7 j sur 7 et 24 h sur 24**.

Les paiements peuvent être effectués **partout en France** ou de l'étranger.



### Fiable & confidentiel

Paiement dans un environnement totalement sécurisé.

**Aucune information de votre carte bancaire n'est transmise à Logial.**

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site : [www.logial-oph.fr](http://www.logial-oph.fr)

## Comment payer en ligne votre loyer ? Accédez à votre compte locataire Logial !

Votre Espace personnalisé est accessible en vous connectant à l'Extranet locataire Logial ([www.logial-oph.fr/](http://www.logial-oph.fr/) rubrique **vous êtes locataire**). Attention, vous devez détenir vos identifiant et mot de passe de connexion (voir encadré ci-contre).

Une fois sur la page d'accueil de l'Extranet, deux voies d'accès au service sont possibles :

### > Vous consultez régulièrement votre espace personnalisé

Cliquez directement sur le bouton « **mon compte** » et retrouvez l'écran habituel. Sous le détail de vos quittancements, un pictogramme **Carte Bancaire** apparaît si vous êtes redevable d'une somme à Logial. Cliquez dessus, vous êtes redirigé vers la plateforme sécurisée de la Caisse d'Epargne. Muni de votre carte bancaire, le paiement en ligne peut alors commencer en toute sécurité.

### > Vous accédez à votre compte locataire pour la première fois

Sur la page d'accueil de l'Extranet, cliquez sur le pictogramme de **paiement en ligne**. Une notice d'utilisation vous accompagne pas à pas pour consulter les **données** de votre compte locataire.

## Identifiant et mot de passe de connexion perdus ?

Pour consulter votre espace personnalisé Logial, vous devez posséder un identifiant et un mot de passe de connexion. Ils sont confidentiels et ne peuvent être cédés à un tiers. En cas de perte, rendez-vous sur le site [www.logial-oph.fr](http://www.logial-oph.fr) > **rubrique vous êtes locataires > cliquez sur le bouton mot de passe perdu**. Vos identifiants de connexion vous seront alors automatiquement envoyés par courriel. Vous pouvez aussi en faire la demande, par courrier ou par téléphone, à votre Agence de Proximité Logial.

ÉCHEANCE	Montant	Montant
APOTS DE GARANTIE	20.00	
QUITTANCEMENT D'AOUT	547.82	547.82
PRELEVEMENT ECHEANCE AU 10		547.82
QUITTANCEMENT DE JUILLET	547.82	
PRELEVEMENT ECHEANCE AU 10		534.92
QUITTANCEMENT DE JUIN	534.92	
PRELEVEMENT ECHEANCE AU 10		534.92
QUITTANCEMENT DE MAI	534.92	
PRELEVEMENT ECHEANCE AU 10		534.92
QUITTANCEMENT D'AVRIL	534.92	

Mon compte Promotions parking

Vous nous devez : 547.82 euros

Payez votre loyer en ligne

RESEAU SOCIAL

ACCEDER A LA PROPRIETE

Vous nous devez : 547.82 euros